

# ENSEMBLE FAISONS RAYONNER L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Jamésie  
10 novembre 2009

## Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs .....	3
Organisation.....	4
Déroulement .....	5
Résumé de la Journée régionale Égalité .....	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Jamésie .....	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine .....	9
3- Présentation des projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires .....	10
Le portrait actualisé des femmes de la région de la Jamésie .....	12
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	13
Conclusion .....	16

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution du Comité condition féminine Baie-James. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 14 décembre 2009.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité en Jamésie sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

## Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une Journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région de la Jamésie, le 10 novembre 2009 à Chibougamau. Une cinquantaine de partenaires étaient présents au rendez-vous.

## Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

## Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec le Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Dominique Simard, coordonnatrice (CCFBJ)
- Caroline Gagnon, agente de développement (CCFBJ)
- Jessy Baron (SCF du MCCCCF).

Formé de partenaires régionaux, le **sous-comité de travail** a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Les partenaires étaient :

- Dominique Simard, coordonnatrice (CCFBJ)
- Marie-Josée Racicot (Conférence régionale des élus de la Baie-James)
- Marie-Josée Marcoux (Conseil du statut de la femme)
- Caroline Gagnon, agente de développement (CCFBJ)
- Jessy Baron (SCF du MCCCCF).



Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M<sup>me</sup> Françoise Guénette.

## Déroulement

- 8 h 30** Accueil
- 9 h** Ouverture
- 9 h 15** Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Jamésie.
- 11 h 15** Le portrait actualisé des femmes de la région de la Jamésie.
- 12 h** *Dîner*
- 13 h 30** Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- 16 h 15** Mot de M<sup>me</sup> Dominique Simard, coordonnatrice du Comité condition féminine Baie-James.

Mot de clôture de M<sup>me</sup> Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

## Résumé de la Journée régionale Égalité

### Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, M<sup>me</sup> Françoise Guénette a soumis une question à une cinquantaine de participants et de participantes concernant les actions à mener pour favoriser l'atteinte de l'égalité dans la Jamésie. Une grande partie de ces personnes a proposé l'augmentation du nombre de femmes dans des postes clés, notamment en politique municipale, comme action phare pour faire progresser l'égalité. Pour accueillir les personnes invitées :

- M<sup>me</sup> Monik Duhaime, directrice régionale du MCCCCF, a prononcé le mot de bienvenue;
- M<sup>me</sup> Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- Par l'entremise d'une vidéo, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre de la reconduction du plan d'action de la politique gouvernementale.

## Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Jamésie

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière de condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

### 1- Les actions gouvernementales

M<sup>me</sup> Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

#### Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projets pilotes auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » dans les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

#### Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons).
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation en cours de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneurat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

#### Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.

#### Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant le développement de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M. Jacques Morin, directeur du Centre local d'emploi de la Baie-James, a décrit la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine.

M<sup>me</sup> Patricia Hébert, conseillère aux opérations régionales à la Direction régionale du Nord-du-Québec du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), a également présenté quelques actions porteuses de ce ministère pour favoriser une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles.



## **2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine**

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes en Jamésie, les partenaires de l'entente ont visé trois grands champs d'intervention, soit la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir, l'autonomie financière des femmes par l'entrepreneuriat féminin et l'accès des femmes aux métiers non traditionnels.

### Champ d'intervention 1 : la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir

- Alimenter et promouvoir le site Web du Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) afin de permettre aux femmes d'y trouver des outils répondant à leurs besoins;
- Accompagner et soutenir les femmes engagées en politique municipale ou dans les instances décisionnelles par le réseautage et la formation;
- Tenir à jour et analyser le portrait des femmes siégeant au sein des instances décisionnelles;
- Organiser des rencontres formatrices et des visites d'instances décisionnelles;
- Collaborer à la réalisation d'un colloque sur la participation des femmes dans divers lieux de pouvoir organisé par le CCFBJ.

### Champ d'intervention 2 : l'autonomie financière des femmes par l'entrepreneuriat féminin

- Soutenir la création du fonds d'entrepreneuriat féminin du Nord-du-Québec;
- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin, particulièrement les secteurs d'activité offrant de bonnes perspectives d'emploi;
- Publiciser des modèles de réussite féminine en entrepreneuriat;
- Collaborer à l'élaboration d'un guide d'intervention adapté aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures et des promotrices de projets de la Jamésie;
- Assurer la formation des femmes entrepreneures et des promotrices de projets.

### Champ d'intervention 3 : l'accès des femmes aux métiers non traditionnels

- Diffuser le document *L'accès des femmes aux emplois non traditionnels dans le Nord-du-Québec et en Jamésie*;
- Créer des outils d'animation et d'intervention à l'intention des intervenants et intervenantes des domaines de l'emploi et de la formation scolaire;
- Élaborer et animer des formations pour les intervenants et les intervenantes des domaines de l'emploi et de la formation scolaire;
- Publiciser des modèles de réussite féminins;
- Participer au concours *Chapeau les filles!* en attribuant une bourse à l'une des participantes de ce concours en Jamésie.

### 3- Présentation des projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

- *Hypersexa quoi?*

Le centre Femmes d'actions, femmes de résultats, de la localité de Villebois, a conçu une trousse d'information et de sensibilisation sur l'hypersexualisation, destinée aux groupes de femmes de même qu'aux intervenants et intervenantes des groupes communautaires et professionnels. *Hypersexa quoi?* est une initiative régionale qui fait suite à la participation de la coordonnatrice du groupe Femmes d'actions, femmes de résultats à un colloque international sur ce sujet, qui se tenait à Liège en Belgique, à l'automne 2008. Une tournée régionale est prévue pour le printemps 2010.

- *Violence conjugale*

La Table régionale de concertation sur la violence faite aux femmes met en relation des acteurs et des actrices de divers secteurs d'intervention qui se mobilisent et s'engagent à mettre leurs compétences au profit d'objectifs communs en ce qui a trait à la diminution de la violence conjugale et des agressions à caractère sexuel. Chaque année, les membres de la Table élaborent un plan d'action qui comprend les activités qu'ils considèrent comme prioritaires afin d'atteindre leurs objectifs. Ces actions portent sur la promotion des rapports égalitaires, la prévention de la violence conjugale et des agressions sexuelles, l'éducation et le maintien des compétences. La Table joue également un rôle important pour le positionnement sur l'accès et l'amélioration des services en matière de violence conjugale.

- *Politique familiale en ville*

Par l'entremise des projets du Pacte rural, les municipalités de Chapais et de Chibougamau ont adopté chacune une résolution stipulant que les familles sont au cœur de leur développement et soutiennent ainsi la réalisation, dans leur municipalité respective, de projets de politique familiale. Réalisés en partenariat avec différents organismes du milieu ainsi qu'avec quelques citoyens et citoyennes, leurs objectifs sont d'améliorer la qualité de vie des citoyens en travaillant, entre autres, à l'implantation de mécanismes de rétention des jeunes familles et des aînés sur le territoire. Parmi les partenaires invités, on trouve les centres de femmes locaux, le CCFBJ, le centre de santé, des CPE, les maisons de jeunes, les clubs d'âge d'or, l'Office municipal d'habitation, les groupes famille et le Centre indien cri de Chibougamau.

- *Entrepreneuriat féminin*

Le Fond d'entrepreneuriat des Jamésiennes (FEJ) est le résultat de la création d'un organisme régional de soutien aux femmes entrepreneures, mis en place dans la presque totalité des régions du Québec. Portée régionalement par le CCFBJ, la concrétisation de cette mesure permettra aux femmes entrepreneures de la région de profiter d'un fonds d'investissement de 600 000 \$ répartis territorialement entre les Jamésiennes, les Cries et les Inuites, à raison de 200 000 \$ par secteur.

- *Femmes autochtones*

Le Cercle des femmes crie est une initiative portée par les femmes crie et le Centre indien cri de Chibougamau, un organisme à but non lucratif dont la mission est de faciliter l'intégration des Autochtones en milieu urbain. Cette initiative a pour objectif d'accompagner les femmes dans l'atteinte de rapports égalitaires, comme ils existaient traditionnellement dans la culture crie. Lieu d'accompagnement, d'échanges et de ressourcement, le Cercle des femmes crie s'inspire de la mission des autres groupes de femmes qui offrent un lieu de rencontres et d'échanges, dans un cadre professionnel d'accompagnement et d'intervention pour permettre aux femmes de s'investir davantage dans leur vie personnelle et communautaire.

## **Le portrait actualisé des femmes de la région de la Jamésie**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Marcoux, responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec à la direction régionale du Conseil du statut de la femme, a fait une présentation du portrait de la réalité des femmes de la région de la Jamésie. À partir de ces données statistiques actualisées (2006), plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

### **Caractéristiques démographiques**

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Structure des familles

### **Égalité économique des femmes**

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

### **Santé et sécurité des femmes**

- Santé physique et mentale

### **Développement égalitaire**

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

## Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Égalité économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discrimination salariale pour le même type d'emploi (ex. : secrétaire dans une mine, employé et employée dans les restaurants);</li> <li>▪ Taux de décrochage élevé chez les femmes;</li> <li>▪ Structure économique de la région qui fait que les femmes ont moins accès au travail;</li> <li>▪ Répartition inéquitable des tâches familiales; ce qui constitue un obstacle à l'accès des femmes en emploi (vision traditionnelle des rôles);</li> <li>▪ Concentration des femmes très grande dans des formations traditionnellement féminines;</li> <li>▪ Reconnaissance insuffisante par les femmes de la valeur de leur travail et de leur apport dans les milieux de travail, manque de confiance sur le plan de leurs compétences, sous-estimation;</li> <li>▪ Nombreuses difficultés en matière de conciliation famille-travail, notamment en raison des métiers non traditionnels loin des villes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter une approche différenciée en matière de décrochage scolaire, notamment en prenant des mesures spécifiques telles que prévenir les grossesses à l'adolescence et en soutenant les jeunes mères;</li> <li>▪ Faciliter l'entrée des femmes sur le marché du travail en augmentant l'offre en service de garde;</li> <li>▪ Effectuer une campagne de sensibilisation pour réduire la discrimination salariale;</li> <li>▪ Mettre sur pied des structures pour mieux accueillir les femmes dans la région (ex. : femmes immigrantes);</li> <li>▪ Développer l'entrepreneuriat féminin, notamment par la promotion de modèles;</li> <li>▪ Valoriser les métiers dans lesquels les femmes sont traditionnellement plus présentes (ex. : santé);</li> <li>▪ Revoir les outils pédagogiques pour l'orientation professionnelle au chapitre des biais possibles, par l'analyse différenciée selon les sexes notamment;</li> <li>▪ Offrir davantage de disponibilités dans les services de garde pour les personnes qui ont des horaires atypiques;</li> <li>▪ Prendre des mesures pour mieux adapter les horaires des métiers, dont ceux non traditionnels, afin de faciliter la conciliation famille-travail;</li> <li>▪ Améliorer la qualité des milieux de travail non traditionnel</li> </ul>

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
		<p>pour favoriser l'intégration et l'attraction de la main-d'œuvre féminine;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre sur pied des journées exploratoires pour les jeunes dans les métiers non traditionnels pour les filles et les garçons, favoriser le jumelage avec des personnes dans ces métiers;</li> <li>▪ Prendre des mesures incitatives pour diminuer les heures de travail des jeunes;</li> <li>▪ Travailler davantage en collaboration avec les entreprises pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des stages permettant de stimuler le retour des étudiants et des étudiantes universitaires dans la région;</li> <li>- utiliser davantage les nouvelles technologies pour favoriser l'accès et le maintien des femmes sur le marché du travail;</li> <li>- favoriser la collaboration et la concertation des entreprises dans le but d'assurer la rétention de la main-d'œuvre, notamment en offrant plus de formation en entreprise.</li> </ul> </li> </ul>
Participation des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté à attirer les femmes en politique, notamment au niveau municipal;</li> <li>▪ Distance importante à parcourir pour les femmes désirant s'impliquer;</li> <li>▪ Manque de réseaux de soutien et manque de places dans les services de garde;</li> <li>▪ Problème de disponibilités chez les hommes, surtout pour ceux travaillant à l'extérieur;</li> <li>▪ Disparités d'accessibilité aux services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le nombre de femmes dans les instances décisionnelles, notamment par l'entremise de vidéoconférences et la mise en place de réseaux d'échange de gardiennage (cogardiennage);</li> <li>▪ Mettre en place des moyens technologiques pour mieux se concerter;</li> <li>▪ Maintenir les programmes qui visent l'atteinte de l'égalité, comme <i>À égalité pour décider</i>, de même que la politique familiale québécoise.</li> </ul>

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Développement égalitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'isolement géographique est souvent un synonyme d'isolement social.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un moment de rencontre avec tous les intervenants et intervenantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes afin de discuter des principales problématiques liées à l'égalité des sexes;</li> <li>▪ Rappeler l'importance de la valeur de l'égalité dans la société et faire un travail de sensibilisation par l'entremise de la famille, des écoles et des médias;</li> <li>▪ Effectuer un diagnostic plus précis des besoins de chaque communauté pour éviter la logique du mur à mur;</li> <li>▪ Favoriser la responsabilisation des individus (<i>empowerment</i>) concernant les actions qu'ils peuvent accomplir pour favoriser l'atteinte de l'égalité;</li> <li>▪ Sensibiliser les intervenants et intervenantes au regard du fait qu'ils ont la responsabilité de mieux faire connaître leurs services en matière d'égalité;</li> <li>▪ Offrir des formations et de l'information aux parents en ce qui concerne l'engagement parental;</li> <li>▪ Publiciser davantage les programmes, les ressources et les services existants auprès de la population.</li> </ul>
Santé et sécurité des femmes		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offrir des sessions de formation auprès de la population pour détecter les actes de violence plus rapidement;</li> <li>▪ Faciliter un accès aux ressources plus rapide et offrir des moyens faciles pour s'y rendre.</li> </ul>

## Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par le Comité condition féminine Baie-James. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

En donnant aux partenaires l'occasion de s'informer et d'échanger sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité, cette activité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et permettra sûrement de faire émerger d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*